



## Appel voté à Villeneuve-Saint-Georges, le 22 juin 2004

**Réunis à l'initiative du Parti Communiste Français le 22 juin 2004 à Villeneuve-Saint-Georges, nous, salariés chez LU, DANONE, FACOM, AEROSPATIALE, AVENTIS, de la Banque de France, de la RATP, de la SNCF, nous lançons cet appel :**

**Monsieur Nicolas SARKOZY, Ministre d'État, Ministre de l'Économie et de l'industrie,  
Mesdames et Messieurs les Préfets en Île-de-France,**

**Depuis des années**, chaque échéance électorale montre une chose capitale : les délocalisations, l'emploi, hantent les Françaises et les Français.

Aujourd'hui, en Europe, ce sont 5 millions de salariés qui se savent menacés de délocalisations.

Contre celles-ci, un projet de loi du Groupe Communiste a été proposée à l'Assemblée Nationale et repoussée par l'UMP.

En Île-de-France, 80 000 emplois viennent d'être brûlés en 12 mois. Le chômage progresse terriblement.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, alors même que la situation de l'emploi se dégrade sérieusement, 150 directions d'entreprises ne viennent-elles pas - niant toute responsabilité sociale – d'annoncer de nouveaux plans de suppression d'emploi avec toutes les conséquences prévisibles dans les PME et PMI ?

**Cette situation, nous ne l'acceptons pas.**

Privatisations, délocalisations, plans de suppression d'emploi, fusions : l'opinion publique a le droit de connaître le rôle prédateur dévolu aux banques ...

Ce ne sont pas les coûts du travail qui tuent les entreprises et l'emploi, mais ce sont les coûts de la finance et du capital. Comment dans ces conditions oser culpabiliser les salariés en prétendant que ce serait les coûts salariaux de l'entreprise qui seraient à l'origine des difficultés de l'entreprise et qu'il faudrait se résoudre à délocaliser des productions dans des pays à bas coûts salariaux.

De son côté, **le Parti Communiste Français fait des propositions de création d'emplois utiles et durables contre la précarité, contre les licenciements, le chômage** et avance la proposition d'une société moderne où chacune et chacun puisse bénéficier **d'une sécurité d'emploi ou de formation tout au long de sa vie professionnelle.**

- nous attendons aujourd'hui des pouvoirs publics, au cas par cas, la décision de moratoires suspensifs afin que soient examinées les solutions alternatives positives qui existent dans toutes ces entreprises, comme dans les nôtres ;
- les salariés, leurs organisations syndicales doivent accéder à de nouveaux droits en matière d'informations économiques et sociales ;
- les Élus des différents territoires doivent être, eux aussi, systématiquement consultés.
- l'organisation de débats et de rencontres concrets – entreprise par entreprise – doivent permettre de définir autrement l'avenir de l'industrie française, celui des entreprises et des services publics.

Ces débats – sans être exhaustif - doivent permettre à chacune et chacun : salariés, élus, pouvoirs publics, clients et sous-traitants des entreprises concernées, usagers, de faire connaître et de faire valoir des propositions alternatives et positives pour l'emploi.